

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 6

Rubrik: La Croix-Rouge dans le monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Maison de récupération de Farnham Park, — entraînement dans le parc.

de sa responsabilité personnelle et au moment crucial, surtout, où le malade qui ne s'ignore pas va redevenir le bien-portant qui se cherche.

Dès ce moment il ne faut plus définir l'infirme par son incapacité, mais par sa capacité. Dès ce moment les institutions et les personnes se consacrant aux soins et à l'assistance aux handicapés doivent peu à peu être relevées par les institutions et les personnes se consacrant à la formation et au placement des travailleurs,

en fonction du degré de capacité qui demeure celui de l'handicapé.

C'est au préposé au reclassement qu'il appartient de définir exactement la catégorie où situer tel handicapé et de trouver pour son placement la solution la plus favorable: emploi ordinaire, emploi «protégé» à l'extérieur ou à domicile, ou occupation sans gain à domicile ou dans un établissement offrant à ses pensionnaires des conditions d'existence compatibles avec la dignité humaine.

Un problème social, un problème national, un problème croix-rouge

En Suisse, épargnés par la guerre, nous étudions encore trop souvent ce problème en fonction de l'infirme et non pas en fonction du travailleur. Toutefois un mouvement toujours plus accentué se manifeste pour apporter à ce problème une solution positive. Des projets de lois sont à l'étude, notamment à Genève. Des motions ont été présentées aux Chambres fédérales.

En outre, sous les auspices de *Pro Infirmis*, une commission groupant les représentants des institutions spécialisées étudie depuis quelques mois la constitution d'une organisation commune. Il n'est pas sans intérêt de relever que parmi les promoteurs de cette initiative se trouve le médecin en chef de l'armée.

En 1946, à Oxford, la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge recommandait aux Sociétés nationales d'inscrire à leurs programmes la réadaptation des invalides et des tuberculeux. Cette réintégration des handicapés dans la vie professionnelle est en effet un problème d'hygiène et de paix sociale qui ne peut laisser indifférente la Croix-Rouge.

LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE

Catastrophes en Amérique du Sud

La République du Salvador vient d'être éprouvée par une terrible catastrophe. Le dimanche 6 mai les villes de Jucuapa et de Chinameca ont été détruites par un tremblement de terre qui a étendu ses ravages dans toute la région orientale et centrale de l'Etat, de nouveaux séismes ont eu lieu les jours suivants. Ce désastre, le plus grave enregistré par les annales salvadoriennes a fait plus d'un millier de morts.

La Croix-Rouge salvadorienne s'est portée au secours des sinistrés. La Ligue des Sociétés de Croix-Rouge a offert son assistance et demandé aux Sociétés américaines des premiers secours d'urgence.

*

Les Etats de l'extrémité septentrionale de l'Amérique du Sud avaient déjà été durement éprouvés en 1950: inondations dévastatrices en Guyane britannique

à fin janvier, tremblement de terre détruisant au 80 % la ville de Cuzco au Pérou le 21 mai, série de tremblements de terre dans les Andes colombiennes le 9 juillet, à El Tocuyo au Venezuela le 3 août et dans l'Equateur le 5, faisant des centaines de victimes et causant des millions de dégâts.

L'aide aux sinistrés coréens

En 1950 les sociétés nationales de la Croix-Rouge ont apporté, grâce à la collaboration des sociétés de 24 pays, un secours évalué à un million de dollars. C'est à la Croix-Rouge coréenne qu'a été confiée la tâche gigantesque d'assister les centaines de milliers de réfugiés de la Corée du Sud avec l'appui des Nations unies qui lui remettent chaque mois des secours médicaux pour deux cent cinquante mille sinistrés. Dix-sept équipes médicales de cinq hommes et une équipe hospitalière participent à ce lourd travail.